



On peut s'abonner à toutes les époques en s'adressant directement à la librairie de J. Cherbuliez, à Genève.

Jeudi 3 Mai 1860.

POST TENEBRAS LUX
Nous maintiendrons!

N° 105. — Trente et unième Année.

JOURNAL DE GENÈVE

NATIONAL, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

Le journal paraît tous les matins, excepté le lundi. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé au bureau (de 8 heures à midi), imprimerie RAMBOZ et SCRIBANET, rue de l'Hôtel-de-Ville. — On reçoit les abonnements et les annonces chez JOËL CERRETTAZ, libraire, au haut de la Clôture, Suisse, aux bureaux des Postes, — à Paris, chez JOËL CERRETTAZ, libraire, rue de la Bonne-Hope, 10, et chez M. HAVAT, rue J.-J. Rousseau, 3. — Pour l'Angleterre, chez M. JERVIS, libraire, Burlington Arcade Piccadilly, 15. — Pour les Etats-Sardes et le reste de l'Italie, chez BOCCA frères, libraires du roi, à Turin.

Pour toute la Suisse au an 25 fr. — 6 mois 14 fr. — 3 mois 7 fr. 50 — un mois 3 fr. 90
Pour la France et les Etats-Sardes (fr.) 41 — 30 — 12 — 4 — 50
Pour la Toscane 50 — 30 — 12 — 4 — 50
Pour l'Union postale allemande 36 — 20 — 12 — 4 — 50
Pour l'Angleterre 80 — 41 — 12 — 4 — 50
Prix des Annonces : 20 cent. la ligne. — Prix du N° du journal : 25 cent. — Les annonces se paient d'avance.

CONFÉDÉRATION SUISSE.

GENÈVE, le 3 Mai 1860.

Un correspondant du Times, qui était à Genève depuis son vote de la question de Savoie, a terminé ses correspondances à ce journal par le récit de la votation du 22 avril à Bonneville. — Nous reproduisons cette lettre qui servira de complément à celle que nous avons publiée de la même ville en date du 20 avril :

C'était hier le grand jour où la Savoie devait ratifier par son vote le traité de cession, et j'étais à me demander si je devais franchir les frontières de la Suisse pour saluer vos jalons du récit de la farce la plus abjecte qui ait jamais été jouée dans l'histoire des nations. J'en ai attendu le dénouement depuis le mois dernier, et vous me pardonnez si je vous dis que j'en ai par-dessus la tête. L'absurdité de toute cette comédie a été telle, que d'abord on a oublié son immoralité, pour rire à son aise des incidents qui se sont produits et du sérieux des acteurs dans cette farce. C'était l'espace d'intérêt malin qu'on éprouve à voir le chat jouer avec la souris qu'il a prise, à suivre les sauts et les reculs de la bête féline, lâchant un moment sa victime pour la saisir bientôt d'un coup de patte, se livrant à toutes sortes de droïeries, agitant sa queue, se couchant sur le ventre, puis sautant en l'air par un mouvement soudain, mais sans jamais perdre de vue le pauvre animal. Tout cela était d'abord assez amusant, mais la malheureuse souris était à la fin si fort stupéfiée, lorsqu'un dernier coup de griffe vint la clouer à terre, que l'intérêt en était considérablement diminué. Le jeu étant ainsi d'un seul côté, le spectacle en devint bientôt plus repoussant que drôle. Je n'étais pas du tout disposé à attendre jusqu'à la fin, et à donner ainsi à l'acte qui se préparait, une importance qu'il ne méritait pas du tout. L'arrivée de quelques amis me fit changer d'avis. Ils avaient assisté à la votation de Nice, et ils étaient si désireux de voir la répétition d'un spectacle si bouffon, que je me décidai à les accompagner pour en avoir l'établissement.

Ils étaient partis de Turin pour Gênes, en compagnie de quelques habitants de Nice, parmi lesquels se trouvaient plusieurs députés de cette province, désireux de faire une protestation sur les lieux. Mes amis voulaient prendre la diligence, tandis que les Nizzards se proposaient de suivre les côtes par mer. En se rendant à l'hôtel des postes, on apprit aux premiers qu'il n'y avait plus de places; là-dessus, ils demandèrent une autre diligence. L'employé leur fit observer qu'ils auraient à en payer toutes les places. Mes amis, en vrais Anglais, répondirent qu'ils n'y trouvaient pas d'objection; on leur annonça alors qu'ils n'y avait aucun autre véhicule. A la fin, ils eurent un compromis; deux places sur l'impériale leur furent accordées et ils arrivèrent ainsi à Nice, mais seuls, car les Nizzards avaient renoncé à leur projet. Ils trouvèrent toute la ville en mouvement, et la liberté du vote si grande qu'un d'eux eut un instant l'idée de déposer un bulletin. Les votants arrivaient en bandes, conduits par les autorités, et un volent de plus n'eût pas été aperçu dans la foule. Ils rencontrèrent sur la place un Nizzard non enrôlé, ayant deux bulletins qu'il voulait déposer dans l'urne. Mon ami lui en demanda un, ce qui lui fut accordé. Malheureusement la foule n'était plus aussi compacte, et son air anglais l'eût infailliblement trahi; à son grand regret il dut renoncer à son idée.

Tout cela nous ayant paru amusant, nous voulûmes voir comment les choses allaient se passer en Savoie. Notre premier intention fut de nous rendre à Thonon. La facilité du trajet par bateaux à vapeur nous avait séduits; on prévoyait aussi du bruit et du tapage dans la journée. Mieux instruits, nous n'y croyions guère. Le bateau part à 8 heures et 1/2; j'achevais tranquillement de déjeuner, lorsque mes amis vinrent me dire qu'aucun bateau ne partirait ce jour-là. C'était vraiment un bon commencement qui pouvait servir de pendant aux diligences de Gênes. On était évidemment peu désireux d'admettre les étrangers à une opération qu'on voulait traiter en famille.

Cependant, comme le temps était beau, nous ne voulûmes pas renoncer à notre dessein; nous commandâmes une voiture pour Bonneville et nous partîmes à 9 h. et 1/2. Nous eûmes bientôt laissé derrière nous le petit territoire de Genève; puis, franchissant la douane, nous entrâmes en Savoie sans que personne nous eût adressé aucune question. Le seul incident fut la visite de notre voiture par les douaniers maison qui ne fut décorée d'une étoffe aux trois couleurs, ce qui faisait vraiment honneur à l'activité de M. Laitry; D'ailleurs le bourg avait son aspect ordinaire du dimanche; les gens, revenant de l'église, s'arrêtaient devant les cafés; Après avoir passé le pont de Vétraz et franchi la colline, nous arrivâmes à Arthaz et Nangy, où nous fûmes surpris de l'absence presque totale de voyageurs. A Contamines, il y eut amélioration; mais, tout le long de la colline, les maisons ce qui nous frappa surtout, ce fut l'absence de tout drapeau dans la descente près de Bonneville. Evidemment, l'attention s'était concentrée sur la capitale du Faucigny.

Après la vive opposition faite à l'annexion à la France un mois auparavant, nous eûmes lieu d'être surpris de l'apparence de fête de la ville. En dépit du temps qui commençait à se gâter, la promenade publique était loin d'être vide. Notre arrivée dans cette saison produisit quelque effet, et plusieurs promeneurs s'arrêtèrent pour nous considérer. Après avoir communiqué notre dire, notre premier soin fut de nous mettre au garde de quelqu'un de ceux qui s'étaient prononcés contre la France. L'un était allé à Genève, l'autre l'avait accompagné, un troisième s'était rendu on ne savait où. Cependant notre hôte, dont la salle avait servi de quartier général à l'opposition, semblait beaucoup moins communicatif qu'anparavant. Comme nous étions impatients, toutefois, d'obtenir quelques renseignements, un de nous, qui était déjà venu à Bonneville peu de jours auparavant, proposa de nous rendre chez un boulicquier dont il connaissait le dévouement à la Suisse. Nous ne fîmes pas peu surpris de voir pendre au-dessus de la porte un drapeau français; sur la remarque que nous lui en fîmes : « Que voulez-vous! nous répondit-il; il y a un ordre de la municipalité auquel il faut obéir. » Le petit homme était évidemment effrayé. Il nous raconta comment, dans les derniers jours, les partisans avoués de la Suisse avaient été hués, comment plusieurs avaient tourné; comment d'autres, inébranlables dans leur opinion, mais voyant la partie perdue, avaient quitté la place ce jour-là. Il nous montra son bulletin. C'était une carte imprimée cartilant que le porteur dont le nom y était inscrit, avait bien le droit de votation. Attachée à cette carte, il y en avait une seconde, du quart plus petite, et portant les mots suivants : « La Savoie veut-elle l'annexion à la France? » et au-dessous : « oui et zone. » Ces cartes avaient été imprimées d'après les ordres de la municipalité, et portées de maison en maison par un employé. Plusieurs municipaux influents faisaient partie du comité d'annexion. Le syndic, ardent libéral peu auparavant, mais à présent connu par son enthousiasme tricolore, avait été nommé intendant provisoire de la province. Un autre annexionniste français avait pris la place de syndic. Ayant ainsi toute l'administration dans leurs mains, ils n'avaient rien négligé pour que le résultat du vote fût assuré : promesses, intimidation, perspective de Cuyenne et de Lambessa, influences de toutes sortes, même des parents et des femmes, tout fut mis en œuvre pour décourager les récalcitrants.

Nous pûmes voir, par l'exemple de notre petit ami, combien ces mesures avaient eu de succès à Bonneville. Notre visite lui semblait désagréable, et il nous vit partir avec un regard de soulagement. La première chose qui attira notre attention fut une quantité de proclamations couvrant les murs autour de la place publique. Nous ne pouvions également nous empêcher d'écouter avec surprise les appels hautement exprimés à voter pour la France. Les proclamations émanaient du gouverneur d'Anncy, de l'intendant provisoire, du syndic de Bonneville, des comités de Chambéry. Toutes avaient le même sens : elles montraient les avantages de l'union à la France, rappelant au peuple les promesses de l'empereur, et finissant par les mots : Vive la France! vive l'empereur! Le gouverneur annonçait la visite de l'empereur pour l'été, le syndic convoquait les citoyens à la bénédiction du drapeau tricolore, le matin du jour de l'élection. Le Conseil municipal, ajoutait-il, se rendra en corps à cette cérémonie, où tous les électeurs sont expressément invités. Dans la matinée, l'hôtel de ville serait décoré de drapeaux aux couleurs de la France, dont celui du centre porterait : Zana et France. Chaque habitant devait suivre cet exemple pour sa maison.

Ayant lu tous ces curieux témoignages de la liberté du vote et de l'impartialité des employés nommés par le Pré-mont, nous étions naturellement désireux d'en voir la preuve. Mais avant tout nous voulûmes assister au vote. Nous passâmes à travers une douzaine de citoyens qui se tenaient devant l'hôtel de ville, et que nous supposâmes être des gardes nationaux en négligé, vu qu'il y avait un petit tambour au milieu d'eux. Nous montâmes les degrés et nous arrivâmes à une porte vitrée derrière laquelle une demi-douzaine d'hommes discutaient vivement. La salle était partagée en deux par une barrière de bois au-devant de laquelle un Savoyard déposait justement son vote. Quant à l'urne, nous ne pûmes l'apercevoir, cachée qu'elle était derrière la cloison. Désireux de voir la chose de plus près, nous allâmes entrer dans la chambre, lorsque nous en fûmes empêchés par un garde municipal, qui nous demanda ce que nous voulions. Nous lui répondîmes que nous voulions assister un moment au vote; sur quoi il nous dit qu'il allait en demander la permission. Il entra; une consultation fut tenue par ceux qui étaient derrière la cloison, à la suite de laquelle un d'entre eux sortit et nous adressa la même question que le municipal. Nous lui manifestâmes notre désir; sur quoi il nous répondit que personne ne pouvait entrer à moins d'être muni d'un bulletin. Son air évident de vouloir couper court nous engagea à être très-amables et à lui adresser plusieurs questions; combien de temps durerait le vote, à quelle heure il devait s'arrêter, etc. Il nous répondit assez poliment que l'urne resterait ouverte jusqu'au lendemain matin, et j'allais justement lui en demander le motif, lorsqu'une autre personne qui l'avait accompagné jusqu'à la porte et n'avait rien

dit jusque-là, ajouta brusquement : « Eh bien! si cela vous intéresse, les 4/5 des électeurs ont déjà voté. » Nous le remerciâmes poliment de l'information et nous nous retirâmes fort satisfaits et bien amusés de notre visite à l'hôtel de ville.

Nous avions essayé d'avaler l'eau chaude qu'on nous avait servie sous forme de soupe, et nous étions en travail autour d'un morceau de bouilli, quand un bruit de pas se fit à la porte, et nous vîmes entrer deux gendarmes suivis par la garde municipale. Ils s'avancèrent gravement vers nous et nous demandèrent nos papiers. Il était singulier qu'on nous eût permis d'entrer en Savoie sans nous faire aucune demande pareille, et que ce fut dans l'intérieur du pays qu'on nous l'adressât. Heureusement nous avions tous nos passeports; nous les leur présentâmes et nous reprîmes notre occupation sur le beef sans faire la moindre attention à la lecture qu'on faisait près de nous. Elle dura quelques minutes, nous laissant entrevoir deux gendarmes suivis par la garde municipale. Il y avait un coup de gendarme qui tenait mon en avait deux au lieu d'un; je lui pris brusquement le passeport des mains et les lui montrai. Sur quoi il me dit : « Prenez garde, monsieur, à ce que vous faites. » Sa main tremblait. Le pauvre diable, Savoyard par-dessus le marché, était honteux du rôle qu'on lui faisait jouer à l'égard de quelques inoffensifs étrangers.

Quelques minutes encore se passèrent à examiner, à déchiffrer nos passeports; la conclusion étant que nous ne devions avoir un visa du consul sardes à Genève. La remarque était si absurde que nous ne pûmes nous empêcher d'en rire; l'autorité fut sans doute du même avis, car elle ne tarda pas à se retirer. Cette petite scène ne manquera pas, j'en suis sûr, d'être un encouragement pour ceux qui voudraient visiter Chamounix, lorsque le pays sera occupé par les Français.

Nous nous remîmes à notre bouilli, mais nous apprîmes plus tard que le municipal et les gendarmes étaient allés demander à notre cocher qui nous étions, si la voiture nous appartenait, etc. Celui-ci ne put rien leur dire, et ils parurent évidemment embarrassés. Combien plus aurais-je été s'il y avait pu prévoir que leurs procédés figureraient dans vos colonnes comme une preuve de la liberté du vote en Savoie! Nous eûmes ensuite la visite d'une personne qui était restée fidèle à ses sentiments suisses. Elle nous confirma tout ce que nous avait dit le petit boulicquier. A diverses reprises clamation indépendante n'avait pu avoir lieu, car on avait essayé de faire passer par son opposition à ce qu'on les déchire ensuite. L'inutilité de la lutte avait démoralisé même les partisans les plus prononcés de la Suisse, et chaque moment amenait de nouvelles défections. Presque tous les électeurs qui envoyaient des députés libéraux au Parlement avaient voté oui, et ce n'était plus que dans quelques maisons ou villages éloignés que l'opposition comptait encore un petit nombre de partisans. Cinq syndics avaient été déposés le jour précédent le vote, à Frangy, au Châble, à Savigny et en deux autres localités; des hommes dévoués à la France les avaient remplacés. On faisait ainsi la population, et notre ami, en venant nous voir, avait été suivi par une bande de gamins criant : A bas la Suisse!

Nous en avions assez appris, et la voiture étant prête, nous secouâmes la main à du dernier des Mohicans; et nous partîmes. Satisfaits de notre course, nous reprîmes gaiement la route de Genève. Ce ne fut pas sans un sentiment de profonde satisfaction que nous arrivâmes à la frontière de la Confédération helvétique.

Je vous laisse maintenant tirer vous-même la conclusion du récit de cette course, qui vous a fait connaître ce qu'a été le vote dans cette partie de la Savoie. C'est la plus amère ironie du suffrage populaire. L'urne aux mains de ces mêmes autorités desquelles émanaient les proclamations; aucun contrôle possible; des voyageurs surveillés et vexés, de peur qu'ils ne s'aperçussent de ce qui se passait; toute opposition, toute liberté écartée par intimidation. On ne peut, en vérité, reprocher à l'opposition d'avoir abandonné la partie; les chances étaient l'opposition d'avoir abandonné la partie, personne ne doit s'en inquiéter. Quant au résultat du vote, personne ne doit s'en inquiéter. Il sera aussi brillant qu'à Nice. Le seul danger est que les autorités de Savoie n'aillent, dans leur zèle, comme en France lors du vote de 1832, trouver plus de bulletins dans l'urne qu'il n'y a eu de votants!

Les publicistes français exaltent le suffrage universel qui vient de donner Nice et la Savoie à la France. — M. Prevost-Paradol est le seul qui ne semble pas partager cet enthousiasme, et voici le fragment d'une de ses lettres qui ne manque pas d'un grand fond de vérité :

« Que dites-vous, Monsieur, du chemin qu'a fait en si peu de temps le suffrage universel? Ne pourrait-on pas lui prédire, comme jadis au drapeau tricolore, qu'il fera le tour du monde? Ceux qui l'ont enfanté, à la surprise générale et à nous avons l'acte de naissance de ce géant au berceau, ne s'imaginaient pas enfanter un Hercule destiné à parcourir la terre et à en renouveler la face. Ce qui ajoute au mérite de